

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 16

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183755>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la Bulgarie et même la Transylvanie. Etienne IV fut en général un sage administrateur ; mais il commit la faute grave de faire à la noblesse la part trop grande dans le gouvernement. L'assassinat de son fils par un grand seigneur eut pour conséquence le démembrement de l'empire serbe, fait analogue à celui qui s'était produit en Occident après la mort de Charlemagne.

Tandis que la puissance serbe était ainsi minée par sa base, les Turcs arrivaient en Europe. Les princes serbes ayant fourni des secours aux empereurs grecs contre les envahisseurs, ceux-ci ne l'oublièrent pas. Une première armée ottomane fut bien anéantie par un nouveau roi de Serbie, *Lazare* ; mais ce chef, réduit à ses propres ressources et trahi par l'un de ses gendres, fut battu et fait prisonnier dans la plaine de *Kossovo*, où, d'après la légende, plus de cent mille hommes succombèrent. Champ de bataille à jamais néfaste dans les traditions nationales de revanche future. Après cinq siècles de servitude, les Slaves méridionaux ont gardé le souvenir du funeste événement qui mit fin à leur existence nationale. Parmi leurs légendes héroïques, les plus belles et les plus touchantes, on remarque celles qui chantent les exploits et pleurent la défaite du grand chef national Lazare. Il y a là les éléments d'une épopée : Seul, un Homère a manqué jusqu'ici, pour mettre en œuvre ces traditions populaires, pour leur imprimer le sceau indélébile de l'art et pour en former un tout harmonique.

Nous y voyons d'abord le sultan *Murad* envoyer son défi au roi Lazare, l'engager à faire sa soumission, puisqu'on ne verra jamais qu'une seule terre ait deux *maîtres*, ou sinon à venir partager la terre avec le sabre sur le champ de *Kossovo*. Les Turcs sont si nombreux et leurs lances si rapprochées, qu'une goutte d'eau tombant du ciel ne pourrait arriver à terre. Le czar Lazare part pour la grande bataille. Son épouse lui demande en grâce de lui laisser un de ses frères à elle et de ne pas l'abandonner, seule, dans la forteresse aux blanches tours. Lazare est tout disposé à accéder à ce désir, mais aucun des neuf frères de la czarine ne consent à rester lâchement au logis. Tous veulent faire leur devoir, défendre leur étendard et mourir pour la cause sainte.

Le lendemain, à l'aube du jour, arrivent à tire d'aile, des champs de *Kossovo*, deux corbeaux noirs, messagers de triste augure. Ils racontent à la czarine ce qu'ils ont vu, la grande bataille que se sont livrées deux puissantes armées. Arrive un serviteur tout couvert de blessures. Il dit les exploits et la défaite des Serbes, leur résistance héroïque et les flots de sang qui ont arrosé le champ de bataille. « *Milosch* (gendre de Lazare), s'écrie-t-il, a tué le sultan *Murad*, et, de sa propre main 12,000 Turcs ! Que Dieu l'en bénisse avec tous les siens. Il vivra dans le cœur des Serbes, il vivra dans leurs chants et leurs récits, jusqu'à ce que le monde et la plaine de *Kossovo* soient anéantis. Mais si tu me parles de *Wuck* (le traître), le misérable !... Que la malédiction soit sur lui et sur tous les siens ! Car c'est lui

qui a trahi le czar ! Il a déserté avec 12,000 guerriers, avec 12,000 cavaliers infâmes comme lui »

(Traduction de M. *Gaston Thomson* ; c'est à son ouvrage sur l'*Herzégovine* que nous empruntons la plupart des détails qui précèdent.)

On peut reconnaître une certaine analogie dans les données fondamentales de ce poème et dans celles de la *Chanson de Roland*, cette fameuse épopée française que nous a léguée le moyen-âge. C'est toujours une lutte à mort contre des Infidèles, qui ont pour eux la supériorité numérique. C'est toujours un héros noble et vaillant, qui, malgré toute sa bravoure et celle de ses compagnons d'armes, succombent par la trahison d'un des siens. Le chant héroïque que nous venons d'analyser brièvement fait encore verser des larmes d'attendrissement aux Serbes d'aujourd'hui ; et les légendes du passé entretiennent et ravivent le sentiment national.

H. M.

Un journal belge, fort intéressant, l'*Ami des familles*, publiée à la fin de chaque numéro quelques variétés amusantes sous le titre : *Récréations de la famille*. Nous lui empruntons les deux suivantes :

Manière de deviner le nombre qu'une personne a pensé. — Vous priez une personne de penser un nombre quel qu'il soit et de l'écrire sur une feuille de papier que vous ne pouvez voir.

Cela fait, vous priez la personne de doubler le nombre pensé et d'ajouter 4 au total. Vous faites ensuite multiplier le tout par 5, puis ajouter 12 au total, et multiplier le tout par 10. Enfin vous faites soustraire 320 du nombre obtenu.

Vous demandez alors à la personne de vous communiquer le résultat de la soustraction qu'elle vient de faire. Ce résultat sera le nombre pensé, moins les deux derniers chiffres dont il ne faut pas tenir compte.

Exemple : Supposons que la personne interrogée ait pensé le nombre 155. Vous faites doubler, ce qui donne 310, puis ajouter 4 = 314, puis multiplier par 5 = 1570, puis ajouter 12 = 1582, puis multiplier par 10 = 15820, puis enfin retrancher du tout 320, ce qui donne 15500.

En ne tenant pas compte des deux derniers chiffres, vous avez bien 155, le nombre pensé.

L'addition forcée. — Vous invitez une personne à faire en commun une addition, en la prévenant à l'avance que le total en sera 19,998.

La personne pose un nombre de quatre chiffres, par exemple :

5248

Vous posez en dessous quatre autres chiffres, de façon que chacun de vos chiffres forme 9 avec celui qui est au-dessus. Vous posez donc :

4751

La personne pose un troisième nombre, soit :

9280

Vous posez :

719

Réunissant le tout, vous avez bien :

19998

La clé de ces amusements est facile à trouver. Il s'agit au fond d'une multiplication du nombre 9 par la moitié de la quantité de nombres qu'il y a dans l'addition.

Supposons que vous vouliez faire l'addition de six nombres de quatre chiffres chacun. En opérant comme plus haut, vous faites en réalité l'addition suivante :

```

9999
9999
9999
-----
29997

```

Vous pouvez donc annoncer à l'avance que le total d'une addition de six nombres de quatre chiffres sera 29,997, en vous réservant, bien entendu, de pouvoir poser trois des nombres.

Si, par hasard, la personne pose des zéros, vous avez soin de poser des 9 au-dessous.

Lo monsu et lè dzenelhiès.

On monsu qu'avâi on grandzi po fèrè son bin, avâi gardâ por li on petit tsai et on tsévau, on courti et 'na dzenelhîre, po cein que l'étâi foo po lè z'omelettès et assebin po la volaille, que l'est don lè dzenelhiès, lè borès et tota clia bourtiâ d'osé. Tegnâi on vòlet po soigni tot cé comerce et po lâi fèrè brossatâ sè z'haillons et ceri sè solâ. Cé vòlet dévessâi assebin lâi servi à medzi et medzivè sè brossès quand lo monsu étâi práo repéssu. On dzo que l'avâi fè tiâ 'na dzenelhiè po son soupâ, lo vòlet sè dese : « n'ia pas à derè, faut que y'ausso on bon bocon po sta né, ia práo grand teimps que n'é rein què dâi z'ou à rondzi, dâi z'ou iô lo vilho ne laissè presque réin, » et quand la dzenelhiè fut coueta, ye demandâ 'na couesse à la carcasse dè la bête, ye la rupâ et portâ lo resto âo monsu, que ne fe pas atteinchon à cein tot dè suite; mâ quand l'eut soupâ, ye criè lo vòlet et lâi dit :

— Que diablo cein vâo-te derè avoué clia dzenelhiè que n'avâi que 'na couesse ?

— Eh ! noutron maitrè, voutrè dzenelhiès sont totè parâirès et le n'ont pas duè tsambès ?

— Câise-tè larro que t'ès !

— Eh bin ! veni vaire...

Ye vont dein la dzenelhîre et totè lè dzenelhiès droumessont su 'na piauta.

— Ora vo vâidè, que dit lo vòlet.

Adon lo monsu fâ : *prrrroou* ! et totè cliaò bêtès, épouâiriès, sécoziron lè z'alès et sè mettiron su lâo duè grappiès.

— Vouâite ora, tsancro dè bornican, que dit âo vòlet.

— Ah ! t'écrasâi te pas, que fe s'tuce ein faseint état d'étrè tot ébahi ! L'est verè ! Adon vo z'ariâ du, noutron maitrè, fèrè *prrrroou* dévânt dè soupâ et vo z'ariâ z'u, po sù, lè duè piautès !

Les journaux font grand éloge de l'écu du prochain tir fédéral. Au *recto*, la *Suisse romande*, coupe en main, et derrière elle le cep, serre la main à la *Suisse allemande* devant l'écusson vaudois et fédéral ; dans le fond, le faisceau ; au-dessous 1836-

1876, puis la devise : « Pour être forts, soyons unis. » — Le verso porte : « Tir fédéral de 1876, à Lausanne, » et une vue de la ville de Lausanne.

Pourquoi cette distinction de *Suisse allemande* et de *Suisse française* ? Pourquoi symboliser sur l'écu d'une fête nationale une réconciliation, un rapprochement qui fait tout naturellement penser à des tendances diverses, à des germes de division dans la famille suisse ?... Jamais semblable allégorie n'a orné les écus des précédents tirs fédéraux ; on ne connaissait qu'une Suisse, qu'une devise : « Un pour tous, tous pour un. »

Que se serait-il donc passé ?... Est-ce qu'une partie de la famille suisse aurait été tentée de s'écrier dans un élan de généreux patriotisme : « Tout pour moi et rien pour les autres ? »

En 1861 (Unterwald), l'écu du tir fédéral portait au *recto* Arnold Winkelried ; — en 1863 (Chaux-de-Fonds), l'Helvétie, étendant sa main sur les Alpes comme sur le Jura ; — en 1865 (Schaffhouse), l'Helvétie accueillant dans ses bras le fils de Tell portant la pomme historique ; — en 1867 (Schwytz), un trophée d'armes avec l'écusson fédéral ; — en 1869 (Zug), Jean Landwing, sauvant la bannière des confédérés dans la bataille d'Arbedo ; — en 1872 (Zurich), l'Helvétie appuyée sur l'écusson fédéral ; — enfin, en 1874 (Saint-Gall), Jean de Hallwyl entraînant son armée au combat après avoir invoqué le secours de Dieu ; tout autant de sujets éminemment patriotiques, et caractérisant l'union intime de tous les confédérés.

ÉTAIT-CE BIEN UN LAPIN ?

Vous avez été bien sévère, Edouard, pour ce pauvre chasseur !

— Dites un braconnier monsieur le Procureur impérial... un massacreur du lapins et de lièvres... Ces gens-là détruisent tout le gibier ! Il y a quelques années, à l'époque où la chasse est permise, bien entendu, je ne rentrais jamais au logis sans ma carnassière bourrée ; depuis lors que de fois suis-je retourné... bredouille !...

L'air piteux de son substitut fit sourire M. de Kernoëc.

— Allons, avouez, mon jeune ami, que si dans ce procès vous avez rempli votre rôle de ministère public avec zèle, le dépit du chasseur a également inspiré votre éloquence. Mais au moins, vous, vous ne chassez pas en temps défendu.

— Il ne manquerait plus que ça, fit le fougueux jeune homme ; mais ce braconnier, continua Edouard, n'est pas le seul à désoler le pays ; il en existe un autre, à ce qui paraît, mais si habile, si madré qu'il a dépisté jusqu'ici nos gendarmes... Je le pincerai bien, un de ces jours. Je le jure par le grand Saint-Hubert.

— En attendant que je puisse célébrer votre victoire, tendez votre assiette, redoutable Nemrod, et acceptez cette aile de macreuse... joli coup de fusil, Edouard ; mais entre nous, ça a toujours le goût du marais... parole d'honneur, ça ne vaut pas un bon lapin des champs, nourri de thym de serpolet ou...

— Un bon lièvre surtout en civet, ajouta Edouard en souriant, car je connais vos goûts d'aristocrate, monsieur le Procureur impérial.

Ainsi causaient à table Edouard Morvan et M. de Kernoëc. Celui-ci était à la tête du parquet de X..., petite ville de la Bretagne bretonnante. C'était un homme savant, très-fort en droit, ami de la justice, aimable et spirituel et très gourmet tout à la fois, toutes choses assez rares, je le reconnais, mais qui d'un trait de plume peuvent se trouver réunies sur